

- 6.1.3 Éclairage de rues/Lumière/rues Principale & Lord/Pose & achat
- 6.1.4 Travaux à faire
- 6.2 Michel Gamache & Frères inc./chemin Lessard Ouest/Réparation/Demande
- 7. Aqueduc, Égouts, Voirie et Assainissement des eaux/Suivi
 - 7.1 Norda Stelo inc./Surveillance des travaux/Facture 111665-420
- 8. Parc des Volontaires
 - 8.1 Activité/Fête au Village/30 juillet 2017
- 9. Subvention, cotisation & appui
 - 9.1 O.T.J. de St-Cyrille/2017
 - 9.2 Tournoi de golf des gens de L'Islet
- 10. Varia
- 11. Comptes payés et à payer
 - 11.1 Acceptation
- 12. Période de questions
- 13. Levée de la séance

3. Procès-verbal/5 juin 2017

3.2 Acceptation

114-07-2017

Procès-verbal/5 juin 2017/Adoption

Il est proposé par : Monsieur Roger Lapierre
Appuyé par : Monsieur Clermont Bélanger
Et unanimement résolu :-

QUE le procès-verbal du 5 juin 2017 soit accepté.

4. Administration générale

4.1 Poitras Mobilier Corporatif/Meuble de rangement & caisson mobile/Soumission

115-07-2017

Poitras Mobilier Corporatif/Meuble de rangement & caisson mobile/Soumission.

Il est proposé par : Monsieur Serge Guimond
Appuyé par : Monsieur Clermont Bélanger
Et unanimement résolu : -

D'accepter la soumission de Poitras Mobilier Corporatif pour l'achat d'une bibliothèque et d'un caisson mobile afin de compléter l'aménagement des nouveaux bureaux au montant total de 1 332.79\$ incluant les taxes.

4.2 MRC de L'Islet/Fonds de Développement des territoires/Améliorations des services à la clientèle/Refus

116-07-2017

MRC de L'Islet/Fonds de Développement des territoires (FDT)/Améliorations des services à la clientèle/Refus.

CONSIDÉRANT QUE, de par sa résolution #080-05-2017, la municipalité soumettait un projet au Fonds de développement des territoires de la MRC de L'Islet intitulé « Améliorations des services à la clientèle »;

CONSIDÉRANT QU'à la séance de conseil des maires le 12 juin dernier, a été déposée la recommandation du comité d'analyse du FDT concernant les projets déposés dans ce programme;

CONSIDÉRANT QUE ce rapport mentionne qu'aucune aide financière ne sera octroyée à la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'à la lecture des autres projets déposés par différents organismes, en comparant celui de St-Cyrille avec celui déposé par la Fabrique de St-Roch-des-Aulnaies qui lui a été accepté, il y a une similitude en ce qui concerne l'installation sanitaire pour personnes à mobilité réduite et le tourisme;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Pierre Dorval
Appuyé par : Monsieur Roger Lapierre
Et unanimement résolu :-

DE demander à la MRC de L'Islet une nouvelle analyse du projet de St-Cyrille par le comité du FDT.

QUE si le comité tient sa position, de faire part à la municipalité des différences entre le projet de St-Cyrille et la Fabrique de St-Roch-des-Aulnaies pour lesquelles il ne le recommande pas.

4.3 Servitude de passage/chemin Lessard Ouest/Lots 5 032 181-5 032 693-5 032 695-5 032 696/Notaire/Mandat

117-07-2017

Servitude de passage/chemin Lessard Ouest/Lots 5 032 181-5 032 693-5 032 695-5 032 696/Notaire/Mandat.

CONSIDÉRANT le passage d'un ancien réseau pluvial sur des lots situés au chemin Lessard Ouest;

CONSIDÉRANT QU'avec la construction du nouveau pluvial sur une partie du chemin Lessard Ouest, ce tuyau ne peut possiblement que servir au drainage de lots mentionnés en titre, une des raisons pour laquelle la municipalité pense que c'est préférable de le laisser en place;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Serge Guimond
Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau
Et unanimement résolu :-

DE mandater Me Olivier Pelletier, notaire afin de préparer tout acte nécessaire afin d'inscrire au Registre foncier du Québec une servitude de passage pour ce tuyau sur les lots **5 032 181-5 032 693-5 032 695-5 032 696**.

QUE, cependant, qu'il soit mentionné à l'acte à intervenir que la municipalité ne s'engage pas à réparer en cas de bris, ni entretenir ce tuyau sur toute sa longueur pendant le reste de sa vie utile.

5. Service incendie

5.1 Lacs Des Plaines-Isidore-Bringé/Bornes 911/Achat

118-07-2017

Service incendie/ Lacs Des Plaines-Isidore-Bringé/Bornes 911/Achat.

CONSIDÉRANT la demande verbale de l'Association des propriétaires du Lac-des-Plaines d'avoir au pourtour du lac des « Bornes 911 » afin d'indiquer plus clairement aux services d'urgence les numéros civiques de chaque propriété;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Pierre Dorval
Appuyé par : Monsieur Clermont Bélanger
Et unanimement résolu : -

D'accepter cette demande et d'en faire l'achat aussi pour les lacs Isidore, Vaseux et Bringé.

6. Transport
6.1 Réseau routier

6.1.1 Fauchage chemins/Soumissions/Résultats

119-07-2017

Réseau routier/Fauchage chemins/Soumissions/Résultats.

CONSIDÉRANT QUE deux entreprises locales ont été invitées à soumissionner pour des travaux de fauchage en bordure des chemins dont voici les résultats :

		Montant	Taxes		Total
			TPS	TVQ	
1	FORTIN M.P.M.D.	3 200 \$	160.00\$	319.20\$	3 679.20 \$
2	Gaétan St-Pierre	3 000 \$	150.00 \$	299.25\$	3 449.25 \$

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Madame Sonia Laurendeau
Appuyé par : Monsieur Roger Lapierre
Et unanimement résolu : -

D'accorder à M. Gaétan St-Pierre le contrat des travaux de fauchage en bordure des chemins pour la saison 2017 au montant de 3 449.25\$ incluant les taxes.

QUE l'invitation à soumissionner fait partie intégrante de ce contrat.

6.1.2 Asphaltage/chemin Lessard Est (chainage 11+700)/Soumission

120-07-2017

Asphaltage/chemin Lessard Est (chainage 11+700)-Lessard Ouest (chainage 0+000 et surface pont)/Soumission.

Il est proposé par : Monsieur Roger Lapierre
Appuyé par : Monsieur Serge Guimond
Et unanimement résolu : -

QUE quatre entreprises de la région soient invitées à soumissionner pour du pavage d'asphalte au chemin Lessard Est à partir du chainage 11+700 pour une distance de 500 mètres ainsi que pour une réparation d'asphalte au chainage 0+000.

QUE pour une couche supplémentaire au pont P04059 du chemin Lessard Ouest, des informations seront prises auprès du MTQ à savoir si nous pouvons effectuer ces travaux sans causer de dommages à la structure du pont dû à la pesanteur.

6.1.3 Éclairage de rues/Lumière/rues Principale & Lord/Pose & achat

121-07-2017

Éclairage de rues/Lumière/rues Principale & Lord/Pose & achat.

CONSIDÉRANT QUE lors des travaux de construction du réseau d'aqueduc et d'égout, l'éclairage de rue à l'intersection du chemin Lessard et rue Principale a été modifié ainsi qu'à l'entrée de la rue Lord;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Pierre Dorval
Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau
Et unanimement résolu : -

DE demander à l'entreprise Cytech inc., électriciens de venir installer l'éclairage nécessaire à ces 2 endroits.

6.1.4 Travaux à faire

122-07-2017

Réseau routier/Travaux de voirie prioritaires.

M. Marco Blanchet, superviseur des travaux publics énumère les travaux prioritaires à exécuter sur le territoire :

- Chemin Lessard Est : Fossé et ponceau (face au #988)
- Tour-du-Lac-des-Plaines : Gravier & enrochement du trop-plein du barrage
- Dépôt : Voyages de gravier
- Garage municipal : Installation de blocs de ciment pour gravier
- Centre des Loisirs : Stationnement

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Serge Guimond

Appuyé par : Monsieur Pierre Dorval

Et unanimement résolu : -

D'exécuter les travaux en priorité.

6.2 Michel Gamache & Frères inc./chemin Lessard Ouest/Réparation/Demande

123-07-2017

Michel Gamache & Frères inc./chemin Lessard Ouest / Réparation / Demande.

CONSIDÉRANT les travaux de branchement au réseau d'aqueduc et d'égout au 25, chemin Lessard Ouest à St-Cyrille-de-Lessard effectués par l'entreprise Michel Gamache & Frères inc. pendant la semaine du 24 avril 2017;

CONSIDÉRANT QUE, pendant les travaux, des bris ont été causés aux infrastructures municipales;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Pierre Dorval

Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau

Et unanimement résolu : -

DE demander à Michel Gamache & Frères inc. de réparer la chaîne de rue ainsi que le pavé du chemin Lessard Ouest à l'adresse mentionnée ci-haut au plus tard le 31 juillet 2017 sinon la municipalité devra faire ces travaux mais aux frais de l'entreprise.

7. Aqueduc, Égouts, Voirie et Assainissement des eaux/Suivi

7.1 Norda Stelo inc./Surveillance des travaux/Facture 111665-420

124-07-2017

AEVAEU/Norda Stelo inc./Surveillance des travaux/Facture 111665-420

Il est proposé par : Madame Sonia Laurendeau

Appuyé par : Monsieur Serge Guimond

Et unanimement résolu : -

D'autoriser le paiement de la facture de la firme Norda Stelo inc au montant de 34 416.33\$ incluant les taxes pour la période se terminant le 9 juin 2017.

8. Parc des Volontaires

8.1 Activité/Fête au Village/30 juillet 2017

125-07-2017

Parc des Volontaires/Activité/Fête au Village/30 juillet 2017.

Il est proposé par : Madame Sonia Laurendeau
Appuyé par : Monsieur Roger Lapierre
Et unanimement résolu : -

D'organiser une fête en l'honneur des nouveaux arrivants, d'un bénévole de la municipalité ainsi que d'offrir une récompense à nos pompiers volontaires de 10 ans et 20 ans.

QUE cette fête se déroulera au Parc des Volontaires, dimanche le 30 juillet 2017 de 11h à 14h où il sera servi des hot-dogs, croustilles et gâteau avec Gabriel Guimond à l'animation.

9. Subvention, cotisation & appui

9.1 O.T.J. de St-Cyrille/2017

126-07-2017

O.T.J. de St-Cyrille/2017.

Il est proposé par : Monsieur Roger Lapierre
Appuyé par : Monsieur Clermont Bélanger
Et unanimement résolu :-

QU'une subvention de 6 500 \$ soit accordée à l'organisme précité pour l'année 2017.

9.2 Tournoi de golf des gens de L'Islet

127-07-2017

Tournoi de golf des gens de L'Islet.

CONSIDÉRANT QU'un groupe de 6 personnes a pris l'initiative de relancer le « Tournoi de golf des gens de L'Islet » destiné aux natifs ou résidents des municipalités de L'Islet et Saint-Cyrille-de-Lessard;

CONSIDÉRANT la demande de contribution pour l'organisation de cet évènement;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Serge Guimond
Appuyé par : Monsieur Clermont Bélanger
Et unanimement résolu : -

D'octroyer une somme de 250\$ pour cette activité.

9.3 Isabelle Laberge & Éric Lord/Programme de revitalisation / Règlement 420-2017

128-07-2017

Isabelle Laberge & Éric Lord/Programme de revitalisation / Règlement 420-2017.

CONSIDÉRANT le programme de revitalisation pour favoriser la réparation et la construction de résidences adopté par la Municipalité par le Règlement no 420-2017;

CONSIDÉRANT la demande des propriétaires du 3-5, chemin Lessard Est à St-Cyrille-de-Lessard de bénéficier de ce programme vu les travaux de rénovation projetés sur leur résidence;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Serge Guimond
Appuyé par : Monsieur Roger Lapierre
Et unanimement résolu : -

D'accepter la demande car cette propriété fait partie de la zone permise pour bénéficier de la subvention mentionnée au Règlement 420-2017;

QUE celle-ci sera traitée aux conditions énumérées audit règlement lorsque l'évaluation finale suite aux travaux de rénovation sera connue par la municipalité.

10. Varia

Aucun point n'est ajouté au varia.

11. Comptes payés et à payer

11.1 Acceptation

129-07-2017

Acceptation des comptes payés et à payer.

Il est proposé par : Madame Sonia Laurendeau

Appuyé par : Monsieur Pierre Dorval

Et unanimement résolu : -

D'adopter les listes des comptes payés et à payer datées du 30 juin et 3 juillet 2017 au montant total de 179 369.10\$.

QUE cette liste de comptes est disponible pour consultation au bureau administratif de la municipalité situé à l'Édifice municipal.

Certificat de disponibilité de crédit

La secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement de ces comptes.

12. Période de questions

Des réponses ont été fournies aux questions posées.

13. Levée de la séance.

130-07-2017

Levée de la séance.

Il est proposé par Monsieur Roger Lapierre que la séance soit levée. Il est 21h10.

Luc Caron, maire

Josée Godbout, d.g./sec.trésorière